

Colloque des structures déconcentrées

3 février 2024

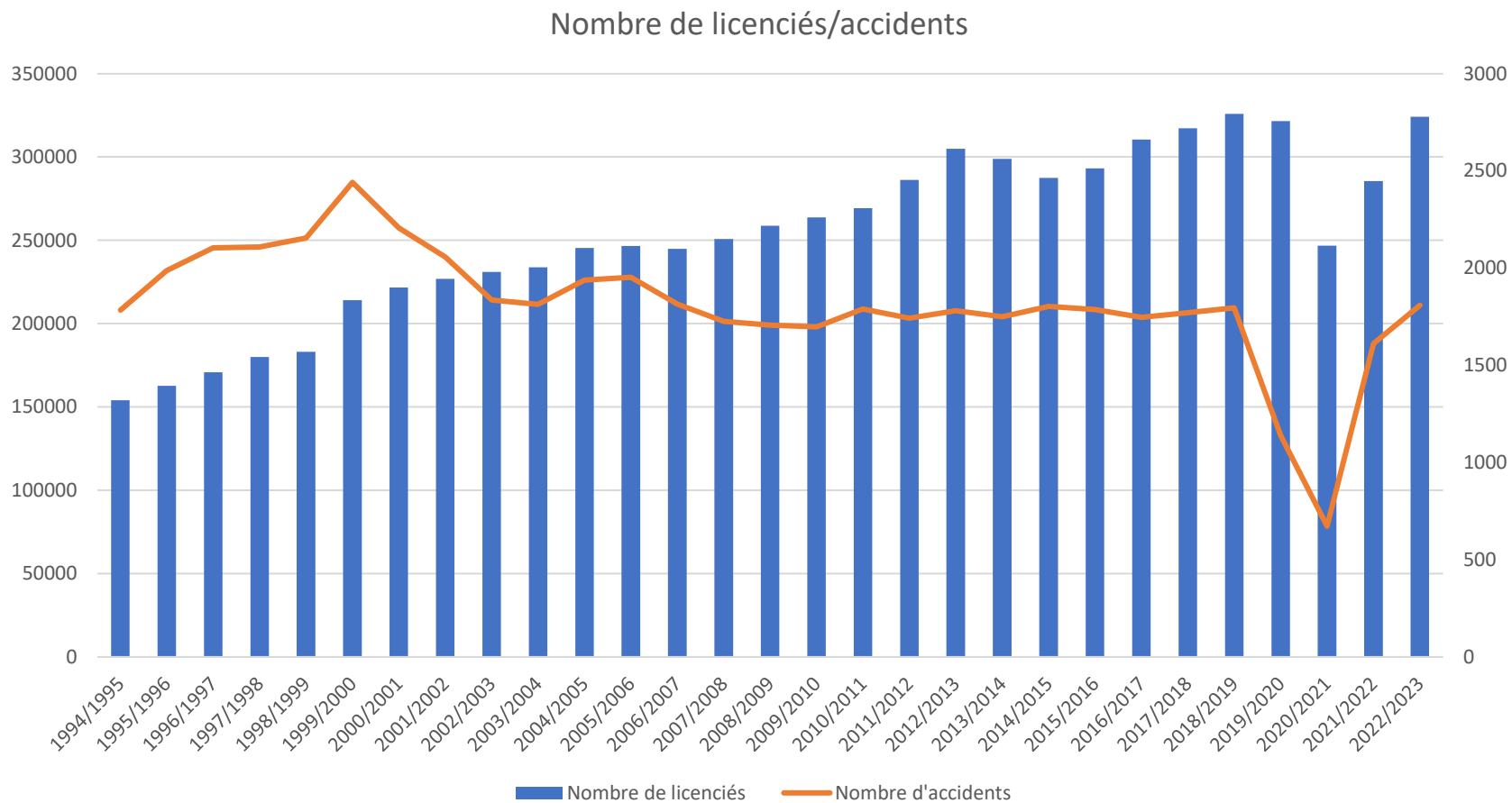




Assurance



Statistiques sinistres





- **Bons résultats depuis 2007/2008 :**

- nombre d'accidents stable en valeur absolue (1800 environ)
- nombre de licenciés en augmentation (hors période Covid)

- **Mais des accidents graves :**

- 13 entre 1999 et 2023, un tous les deux ans en moyenne
- Invalidité > 85%
- Âge des victimes : entre 14 et 20 ans
- Niveau de pratique dep/reg/national
- Des coûts d'indemnisation élevés

- **Saison 2022/2023**

- Première année du contrat Groupama
- Un accident grave, provisionné à 3 millions €



- **Conséquences**

- ⇒ Déséquilibre financier du contrat
- ⇒ Une augmentation de la prime de 2€/licencié au 1^{er} septembre 2024



Sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent

1. Une obligation légale

- Articles L. 211-3 et D. 211-101 du code du sport
- Public concerné : les juges
- Sensibilisation intégrée à la formation de juge
- Responsabilité de la Fédération

2. Mise en œuvre à partir de septembre 2024

3. Questionnaire en cours auprès des juges pour déterminer le nombre de juges ayant déjà bénéficié de la sensibilisation (collège, PSC1, etc...)

4. Soutien de Groupama (prise en charge des formateurs, formation pratique)

